

Regards sur l'Europe

n°3-Janvier 2015

Syndex Europe & International 5 boulevard du Roi Albert II B-1210 Bruxelles

Tél: + 32 4 77 77 23 59 f.warneck@syndex.eu

Edito

Alors que M. Juncker s'annonçait comme le chef de l'exécutif d'une « Europe du triple A social », nombreux sont les déçus, quelques mois après sa nomination. Le plan d'investissement présenté par la Commission fin novembre a le mérite d'exister, mais il semble bien maigre au regard des besoins cruels de fonds pour financer l'avenir de l'économie réelle européenne. Pire, de nombreuses voix dénoncent une volonté de « collectiviser les pertes et de privatiser les profits » d'une relance européenne. Et puis, il y a un côté magique : investir 1 euro d'argent public pour lever 15 euros d'investissement privé, cela peut laisser dubitatif. Enfin, aucun espoir d'intégrer les citoyens européens au projet européen : ne pourraient-ils pas participer à la relance ? Les Belges à eux seuls ont 250 milliards d'euros qui dorment sur un livret d'épargne!

Pourtant, la Confédération européenne des syndicats (CES) avait présenté il y a un an des propositions trois fois plus ambitieuses, pour que l'investissement bénéficie aux citoyens européens grâce à la création d'emplois de qualité, à la cohésion sociale et à la promotion d'une politique environnementale. Au moment fort du débat politique, Syndex, avec la CES, a organisé une conférence sur l'investissement le 1er décembre 2014 avec la participation d'acteurs clés au débat. C'était aussi l'occasion pour Syndex, de présenter son rapport en faisant des propositions de mise en œuvre du plan de la CES, bien plus réaliste que celui de la Commission!

Sommaire

Syndex appuie la CES pour relancer l'investissement	-
L'actualité dans les pays	2
Belgique - Le système comptable pointé du doigt	2
Espagne - L'investissement public requis pour développer le secteur industriel	2
France - Trois plans d'aide à l'investissement des entreprises	2
Roumanie - Montée dans les classements de compétitivité	2
Royaume-Uni - Croissance fragile des investissements	3
Pologne - Record d'investissements étrangers en Pologne	3
Syndex à Bruxelles et en Europe	4
Questions à : Édouard Martin et Philippe Lamberts, députés européens	5

Syndex appuie la CES pour relancer l'investissement

Un an après le lancement par la CES d'un plan de relance de l'économie européenne, la Commission présente un plan peu ambitieux alors que la situation de l'emploi et de l'industrie s'est encore dégradée. Syndex avance ses propositions de mise en œuvre.

La CES estime qu'une relance de l'économie européenne doit avoir pour objectif de favoriser l'emploi de qualité, la cohésion sociale et la protection de l'environnement. Syndex a analysé les politiques communautaires ou intergouvernementales en place afin d'identifier les moyens financiers à disposition ou envisageables ainsi que les champs prioritaires pour l'investissement; particulièrement ceux susceptibles de créer un effet de levier, ceux soumis à une forte concurrence internationale et ceux protégeant nos ressources naturelles et humaines.

Le budget de l'UE (1 % du PIB des pays membres) sera insuffisant pour couvrir les besoins de financement du plan proposé par la CES, estimés à 280 Md€ (milliards d'euros) annuels environ, et ne couvrira au mieux que la moitié des besoins de financement du Plan d'investissement Juncker (315 Md€ sur 3 ans). Le budget 2014-2020 de l'UE diminue de 7 % environ par rapport à celui de la période précédente 2007-2013. Face au manque de vision des États membres de l'UE, Syndex montre par quels moyens il serait possible de financer la relance :

- recourir aux fonds du Mécanisme européen de stabilité (MES) : le MES dispose d'un capital de 80 Md€ et d'une capacité de prêt de 500 Md€. Il pourrait être sollicité à hauteur de 20 à 40 Md€ pour le programme d'investissements, soit en dotation directe, soit sous forme de garantie, ce qui permettrait la levée de près de 200 Md€, c'est-à-dire les deux tiers des besoins du plan d'investissement de la CES ;
- une taxe sur les transactions financières à l'assiette élargie : les recettes de cette taxe, qui devrait voir le jour au plus tard le 1er janvier 2016, sont estimées entre 9 et 36 Md€ par an. Plusieurs dizaines de milliards d'euros de plus pourraient être obtenues si, au regard de leur immense volume, les transactions de change et les produits dérivés étaient taxés, même à des taux infiniment bas ;
- un rôle à la fois renforcé et reconfiguré de la Banque européenne d'investissement: sous réserve d'une implication des partenaires sociaux dans sa gouvernance, un fonds nouveau et ouvert aux citoyens européens via un produit d'épargne, pourrait financer de nouveaux investissements, plus créateurs d'emploi même s'ils sont moins rentables à première vue.

Le rapport détaille sept priorités européennes pour relancer l'économie réelle :

dans la filière numérique visant,

- entre autres, à réduire la dépendance européenne envers les pays en pointe dans la filière;
- sur les enjeux industriels mais aussi sanitaires et éthiques des nanotechnologies et des biotechnologies;
- avec des propositions dans le domaine des transports – transports urbains, développement et maintenance des infrastructures;
- en soulignant la nécessité d'investir rapidement dans les infrastructures de transport et de stockage de l'énergie, les investissements d'efficience énergétique, dans le cadre d'un processus de transition équitable;
- pour développer le concept d'infrastructure verte;
- en montrant les enjeux de la prise en

- charge des personnes âgées et du marché de la « silver économie » ;
- et rappelle enfin l'importance des investissements dans le secteur du bâtiment et du logement social pour l'emploi et le développement durable.

Toutes les informations (rapport Syndex et sa synthèse, plan CES) sont disponible sur: www.syndex.eu et www.syndex.fr

L'actualité dans les pays...

Belgique - **Le système comp**table pointé du doigt

En Belgique, les tensions sociales sont à leur paroxysme. Le gouvernement fédéral développe une politique ultralibérale qui donne lieu à des grèves hebdomadaires très suivies. Les coupes sur les amortisseurs sociaux et salaires sont en marche. Les trois régions belges font des efforts pour rester dans le cadre inférieur des 3 % de déficit du PIB autorisé par les traités européens ; néanmoins, une partie des pouvoirs locaux est en difficulté et pointe du doigt la mise en œuvre des nouvelles règles comptables SEC 2010 pour clôturer son budget. À l'unanimité des trois régions belges (Flandre, Wallonie et Bruxelles), la différence entre financement de déficit courant et investissement vers des projets nouveaux n'est plus appréciable avec l'adoption du nouveau système comptable européen obligatoire pour tous les États membres depuis septembre 2014. Et des projets en mal de financement, les régions belges n'en manquent pas au regard de la liste dite «de la Saint-Nicolas», l'équivalent du Père Noël en Belgique, déposée auprès de la Task force de la Commission européenne / BEI : ils visent essentiellement les transports routiers et les voies navigables en manque de financement ainsi que l'énergie avec notamment le stockage d'électricité d'origine éolienne. Mais qui bénéficierait d'une telle manne ? En Flandre, on entend privilégier les partenariats public-privé (PPP); dans les autres régions, la transparence n'est pas de mise.

Espagne - L'investissement public requis pour développer le secteur industriel

Pour que le secteur industriel espagnol atteigne 20 % du PIB d'ici 2020, objectif

fixé par la Commission européenne, l'Espagne a besoin d'une stratégie visant à allouer des ressources publiques à l'investissement productif. Cette stratégie devrait stimuler la productivité par des facteurs autres que le coût du travail, c'est-à-dire en encourageant des méthodes et des processus de production plus efficaces, et en augmentant les investissements dans la R&D.

De même, le système financier doit changer pour permettre une augmentation des crédits aux entreprises, un soutien à l'innovation et une politique énergétique claire. Enfin, la politique sectorielle espagnole exige des plans qui anticipent le changement, en cherchant des débouchés aux nouveaux marchés.

France - Trois plans d'aide à l'investissement des entreprises

Alors que les prévisions des entreprises françaises pour 2015 ne sont guère optimistes: les industriels anticipent un recul de 3 % de leurs investissements par rapport à 2014, le gouvernement a initié trois plans visant à relancer directement ou indirectement l'investissement, aujourd'hui en berne, notamment dans les PME.

Le pacte de responsabilité et de solidarité alloue aux entreprises 41 Md€ d'aides sous forme de réductions d'impôts, d'allégements de cotisations sociales – incluant le Crédit d'impôt compétitivité emploi – en vue de les inciter à investir et embaucher. Ce plan, qui ne cible aucune activité en particulier, est censé générer 0,5 % de croissance supplémentaire et 200 000 emplois d'ici 2017. Les contreparties attendues doivent porter sur l'emploi, la formation, l'apprentissage, les investissements, les rémunérations, etc. et doivent être négociées dans chaque branche

professionnelle. Mais la mobilisation est lente: 17 des 50 principales branches n'ont toujours pas entamé de discussions à ce jour, ce qui suscite des interrogations sur la volonté du patronat de débattre loyalement de la stratégie avec les organisations syndicales, condition sine qua non, pour anticiper les besoins d'investissements, d'emplois et de compétences.

Le programme des investissements d'avenir initié en 2010 et doté initialement de 35 Md€ financé par un grand emprunt national – a bénéficié en 2013 d'une rallonge de 12 Md€. En cette fin 2014, 15 Md€ restent à distribuer qui ont vocation à être réorientés vers le numérique, les biotechnologies, la santé et la transition énergétique, avec l'objectif d'en faciliter l'accès aux TPE et PME.

La loi sur la transition énergétique, adoptée en octobre 2014, dispose d'un budget de l'ordre de 10 Md€ et intègre des objectifs qui devraient favoriser l'investissement d'ici 2017 : un programme de rénovation énergétique de 500 000 logements par an, l'installation de 7 millions de bornes de recharge pour véhicules électriques ou hybrides, le soutien aux filières renouvelables.

Roumanie - Montée dans les classements de compétitivité

Même si l'économie nationale est toujours confrontée à la bureaucratie fiscale et administrative, la Roumanie a réussi à grimper dans le classement des États, établi par le Forum économique mondial, grâce à un climat plus favorable à l'investissement.

La position stratégique de la Roumanie et l'adaptabilité du marché du travail ont une grande influence sur le degré d'intérêt des investisseurs étrangers, et les mesures

économiques, en plus d'attirer de nouveaux investisseurs, doivent prendre soin de ceux qui sont déjà présents. Ainsi, à partir du 1er décembre 2015, plusieurs investisseurs de la métallurgie, y compris Arcelor Mittal Galati, bénéficieront du schéma de réduction des certificats verts. Selon eux, cela entraînera une réduction des coûts de l'énergie à un niveau assurant une meilleure efficacité de la production et améliorant la compétitivité sur le marché régional de l'acier. Les représentants syndicaux soutiennent ces mesures de réduction des coûts énergétiques qui ont des répercussions favorables sur les perspectives d'emploi.

Royaume-Uni - **Croissance** fragile des investissements

La formation brute de capital fixe (FBCF), indicateur qui mesure l'investissement, diminue au Royaume-Uni depuis 1998. C'est aussi le cas dans toutes les autres économies européennes depuis le début de la crise. Cependant, le pays a connu début 2014 une croissance de l'investissement de 7,1 % en rythme annuel, la plus forte des 15 dernières années, selon les chiffres publiés en décembre 2014.

Mais cette augmentation a été de courte durée: de nouveaux chiffres, publiés par l'Institut national des statistiques, affichent une baisse de 0,7 % d'un trimestre à l'autre démontrant le caractère fluctuant de la performance de l'économie britannique.

Si la phase de croissance s'explique en grande partie par l'investissement public et l'investissement dans les « bâtiments et structures », les derniers chiffres démontrent la fragilité de l'économie britannique et la nervosité des entreprises à investir dans l'avenir.

Pologne - Record d'investissements étrangers en Pologne

2014 est une année record pour les investissements étrangers en Pologne : dans les 5 premiers mois les entreprises étrangères ont investi 1,54 Md€, ce qui est plus que pour toute l'année 2013 (902,5 M€).

Le gouvernement polonais a décidé de prolonger les zones économiques spéciales (ZES) jusqu'à la fin de 2026. Celles-ci permettent aux sociétés de bénéficier d'exemptions d'impôt sur le revenu et de l'impôt foncier (sur le territoire de certaines municipalités), de s'implanter sur un site adapté à un prix compétitif et d'une assistance gratuite dans le traitement des formalités liées à l'investissement.

La majorité des investisseurs indiquent que leur volonté d'investir davantage dans les ZES dépend du maintien d'une exonération fiscale.

Deuxième incitation, les subventions gouvernementales : le « Programme pour le soutien des investissements d'une importance considérable pour l'économie polonaise des années 2011-2020 » vise à soutenir les investisseurs dans les secteurs de l'automobile, de l'électronique et des appareils ménagers, de l'aviation, de la biotechnologie, de l'agroalimentaire, des services « modernes », de la recherche et développement. Les entreprises d'autres secteurs peuvent aussi demander des subventions si leurs projets impliquent la création d'au moins 200 nouveaux emplois avec un coût minimum de 750 millions de zlotys (179 M€), ou 500 nouveaux emplois et un coût minimum de 500 millions de zlotys (119 M€).

La troisième incitation sont les parcs industriels et technologiques. Ce modèle de développement, tourné vers la coopération internationale, offre des facilités à des entreprises polonaises et étrangères d'un même secteur qui bénéficient d'un emplacement idéal, d'avantages fiscaux, de la coopération avec le Centre de services des Réseaux aux investisseurs et exportateurs et de services de conseil aux entrepreneurs.

Syndex à Bruxelles et en Europe

Relance par l'investissement : plan de la CES et plan Juncker

La relance par l'investissement était en débat au Parlement européen le 1er décembre à l'invitation conjointe de la Confédération européenne des syndicats (CES) et de Syndex qui présentait son rapport et ses recommandations sur ce sujet. Une centaine de représentants syndicaux, patronaux, d'ONG et des institutions européennes ont échangé leurs points de vue sur le Plan de la CES et le plan Juncker.

Bernadette Ségol, secrétaire générale de la CES, a ouvert les débats en demandant que l'emploi de qualité soit placé au centre des discussions stratégiques. Selon elle, au regard du

plan de la Commission qui propose, avec la création d'un «Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS)» un effet levier de 1 pour 15, « en cas d'échec, la crédibilité des institutions et du projet européen est en jeu». La syndicaliste s'interroge de savoir si la Banque européenne d'investissement (BEI), confortée dans son rôle, prendra en compte ou non les critères sociaux dont les conventions collectives dans ses choix d'investissement.

La Commission européenne, représentée par Miguel Gil-Tertre, qui a tenu la plume du plan Juncker, a ardemment défendu les propositions de la Commission. Selon lui, « ce plan viendra au secours des PME grecques ». Tout en reconnaissant que les propositions ne sont qu'une pierre à l'édifice, il a rappelé que les marges de manœuvre de la Commission sont ici étroites au regard des décisions des états membres.

Prendre en compte les investissements sociaux

Les débats passionnés ont tourné autour de quelques thématiques clés: la qualité de la dette qui, a rappelé la syndicaliste Gabriele Bischoff (DGB) du Comité économique et social européen, doit prendre en compte les investissements sociaux ; les réformes dites «structurelles» (flexibilisation du marché du travail, moins d'administration et de contrôle, plus de privatisation...) qui continuent leur marche austère, à l'image des partenariats public-privé jugés contreproductifs par Philippe Lamberts, député européen (Verts / ALE) et hôte de cette conférence. Côté patronal, Valéria Ronzitti, CEEP (entreprises publiques) envisage une pérennisation du rôle de la Commission et de la BEI au-delà des trois prochaines années. Pour elle, les partenaires sociaux européens devraient rapidement trouver un accord pour exiger leur implication au sein du Fonds européen pour l'investissement stratégique. Selon le député européen Claude Rolin (PPE) enfin, il est possible de trouver davantage de moyens à la relance européenne par la lutte contre le dumping social, fiscal et environnemental. De plus, il recommande de donner la priorité à l'investissement sur les PME, plus dynamiques

que les grosses entreprises en matière d'innovation et de création d'emplois nouveaux.

Choisir les cibles

Si tous les acteurs s'accordent à dire que la relance par l'investissement est une nécessité, les cibles sont difficiles à déterminer. Cette discussion a rassemblé les trois grandes fédérations syndicales européennes de l'industrie et des services publics et privés autour d'Edouard Martin, député européen (S&D) et syndicaliste qui souhaite que le Parlement européen, le CESE et les comités sectoriels du dialogue social européens soient plus intégrés aux plans de relance. Selon Sylvain Lefebvre, IndustriALL, il est prioritaire que l'UE se dote d'une politique industrielle équitable et moins énergivore. Selon lui, pour relancer l'investissement il faut considérer les secteurs dans leur filière (le secteur de la santé en lien avec la puissance du secteur pharmacie, par exemple). Pour UNI Europa, Christina Colclough identifie le manque d'investissement dans la formation et des emplois de qualité : la concurrence sur les prix n'est pas une politique durable. Enfin, Richard Pond, EPSU, indique qu'il est urgent de réinvestir dans les infrastructures sociales (santé, services sociaux...) dont la contribution au développement économique est patente.

Pour la grande majorité des participants, le plan Juncker n'est pas à rejeter, mais il n'est pas à la hauteur des besoins recensés. Plusieurs intervenants ont constaté que la Commission propose de collectiviser les risques et de privatiser les bénéfices d'une éventuelle relance. Le plan de la CES et les propositions de Syndex s'agissant des secteurs clés à développer sont plus justes et ambitieux. Il y a 26 millions de chômeurs en Europe, l'économie réelle doit les réintégrer.



En haut à droite: Richard Pond (EPSU), Édouard Martin (eurodéputé S&D) et Sylvain Lefebvre (secrétaire général adjoint de IndustriALL)

Ci-contre: Claude Rolin (eurodéputé EPP), Olivier Laviolette (directeur de Syndex), Veronica Nilsson (secrétaire confédérale de la CES, Miguel Gil Tertre (cabinet V.P. Katainen, Commission européenne), Philippe Lamberts (eurodéputé, co-président des Verts/ALDE), Valeria Ronzitti (secrétaire générale du CEEP) et Gabriele Bischoff (DGB, vice-présidente du groupe 2 du CESE)

QUESTIONS À : Édouard Martin et Philippe Lamberts

Le plan pour l'investissement en Europe de Juncker va-t-il changer la donne et aurait-il pu aller plus loin au regard du faible soutien des Etats membres?

E. M.: L'annonce par J.-C. Juncker d'un plan d'investissement comme future pierre angulaire de son action était bienvenue, car elle semblait amorcer un retour de balancier entre austérité et investissement.

Pour autant je n'ai pas voté pour lui ni pour son collège, car l'annonce manquait de détails. Et je crains que la mise en œuvre du plan ne confirme mes doutes. Je vois trois problèmes majeurs au plan d'investissement tel qu'annoncé: il est sousdimensionné par rapport à son objectif de créer un choc ou un stimulus. Ensuite l'effet levier allégué semble surestimé, cela a été soulevé par des nombreux observateurs. Et surtout, il y a, à mon sens, un hiatus entre cet effet levier annoncé (qui sous-entend un retour sur investissement rapide et important) et le fait que ce plan soit censé financer des projets «plus risqués» et de long terme.

P. L.: Le plan Juncker semble surtout résulter d'un effet d'aubaine car il apparaît que beaucoup des projets soumis à la BEI sont des projets déjà bien avancés et/ou dont la pertinence est douteuse. Le plan aurait été plus ambitieux s'il y avait eu une réelle discussion en amont sur sa conception.

Quels sont les secteurs prioritaires pour une relance européenne selon vous et quelle est votre action en tant que député européen sur ce dossier?

E. M.: Là-dessus nos travaux au sein du groupe S&D ont, je pense, influé sur l'orientation du plan.

Nous avions énoncé trois critères:

Édouard Martin, député européen, groupe S&D
Philippe Lamberts, député européen, co-président des Verts/Alde

- les investissements doivent contribuer au développement durable, y compris à des emplois de qualité et à la croissance verte;
- les investissements doivent être intimement liés à l'innovation, contribuer au processus de numérisation de l'économie et de la société et tirer pleinement profit de celui-ci;
- les investissements doivent générer des externalités clairement positives pour l'ensemble de la société, au lieu de le faire pour certains secteurs bien spécifiques.

Les secteurs d'investissement doivent donc être prioritairement la transition énergétique, les transports durables et la mobilité (ainsi que dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci) la société numérique, le capital humain et les personnes.

L'autre secteur prioritaire est l'avenir de l'industrie européenne. De quelle politique industrielle l'Europe veut-elle se doter? Je travaille avec mon équipe sur un rapport d'initiative sur le développement durable de la production des métaux de base (acier, alu, cuivre, zinc, etc.).

Évidemment la question du ${\rm CO_2}$ est centrale pour éviter ou limiter les fuites de carbone, qui auraient un impact social important en plus de l'impact environnemental désastreux. Nous défendons l'idée d'un ajustement aux frontières de l'Union européenne.

En décembre 2014, une résolution du Parlement européen sur la sidérurgie a été votée et nous avons réussi à intégrer un amendement sur cet ajustement aux frontières. Un premier pas important a été franchi, nous attendons la réponse de la Commission sur le sujet.

Affaire à suivre.

P.L.: Les Verts ont élaboré un plan d'investissement alternatif de 750 milliards d'euros et tourné vers la transition énergétique, la relocalisation et l'innovation sociale et verte. Nous considérons que les secteurs du logement social, de la santé et de l'éducation sont prioritaires de même que les mesures qui permettront aux ménages de sortir de la pauvreté énergétique et aux secteurs de faire face au défi climatique en aidant tout particulièrement les PME.

Quel rôle pourraient avoir les organisations syndicales dans les choix et le suivi des investissements au niveau national et européen à votre avis?

E. M.: D'une part, si nous ne voulons pas répéter les erreurs du passé et asseoir ces investissements dans une réalité sociale et territoriale, il faut ajouter une dimension «bottom-up», c'està-dire davantage impliquer les autorités locales et les syndicats.

D'autre part, le rôle du Comité économique et social européen pourrait être réexaminé et rehaussé, afin de donner davantage de prise aux partenaires sociaux et aux ONG sur les décisions qui sont prises par les institutions européennes.

P.L.: Selon notre plan, les grandes lignes (priorités, mécanismes et gouvernance) doivent être définies au niveau européen mais la mise en œuvre doit se dérouler au niveau national ET régional en impliquant activement les parlements et les partenaires sociaux de ces niveaux. Sans « ownership », le plan restera un coup dans l'eau.

Regards sur l'Europe

22 rue Pajol 75018 Paris - www.syndex.eu
Directeur de publication : Jean-François Poupard

Ont contribué à ce numéro : M.A. Romero (Syndex Espagna), D. Tarren (Syndex UK), D. Chelaru (Syndex Romania), G. Deroo (Syndex France), K. Szczepanik

(S. Partner, Polska) F. Warneck (Syndex Belgique), Yvonnick Martin, Pôle Édition

Contact : Fabrice Warneck (+ 32 4 77 77 23 59)